



Changement dans la garde après divorce

Par **colmau**, le **29/04/2012** à **18:05**

Bonjour,
mes parents ont divorcé il y a plus d'un an et demi. A l'époque, j'étais encore mineure et mes parents avaient décidé de faire une garde alternée pour assurer mon bonheur. Depuis le début de l'année, je ne vis qu'avec mon père puisqu'il a acheté une maison proche de mon lycée. Ma mère lui verse chaque mois 200 euros pour subvenir à mes besoins.

Cependant, j'aimerais me remettre légalement à la charge de mon père. Est-ce compliqué ? Comment dois-je faire ?

Bien cordialement et merci de votre aide car je suis un peu perdue avec tous les forums que j'ai lu et qui disent tout et n'importe quoi !

Par **Tisuisse**, le **30/04/2012** à **08:16**

Bonjour,

Il vous faut contacter le juge aux affaires familiales.